

816, rue **Principale, St-Herménégilde (Québ**ec), J0B 2W0 Téléphone : **(819) 849-4443 / Télécopieur** : **(819) 849-6924** municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE, **QUE** :

Le conseil municipal, lors de sa session ordinaire tenue le 13 janvier 2025, a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO: 343

Décrétant la rémunération des membres du conseil municipal de Saint-Herménégilde

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, au 816, Principale à Saint-Herménégilde. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, en demandant une copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ ce 14ème jour du mois de janvier 2025.

Jeanne Bergeron

Greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jeanne Bergeron, greffière-trésorière par intérim de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 14 janvier 2025, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14ème jour de janvier 2025.

Jeanne Bergeron

Greffière-trésorière par intérim